REGLEMENT DU JEU CONCOURS

JOURNEE DE L'AMITIE

Article 1 : Organisation

Faderco Spa sous la dénomination commerciale AWANE "Organisateur" dont le siège social est à la Zone Industriel les Eucalyptus, lot N°22 route de Larbaa, 16057 Alger-Algérie organise à partir du 30 juillet 2021 au 08 Août 2021 un jeu concours gratuit, sauf frais de connexion sur le compte Instagram et Facebook de l'organisateur

Article 2 : Participation

Il est ouvert à toute personne physique âgée de plus de 19 ans, la participation de mineurs plus de 13 ans étant soumise à l'autorisation parentale.

La société organisatrice se réserve le droit de demander à tout participant de justifier ces conditions. Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier sera exclue de l'évènement et ne pourra, en aucun cas, bénéficier de toute dotation potentiellement remportée, et ce sans que cette exclusion ne donne lieu à indemnisation.
Pour assurer le respect du présent règlement. La société organisatrice se réserve le droit de procéder à toute vérification utile.
Toute indication d'identité ou d'adresse falsifiée, frauduleuse, fausse, mensongère, incorrecte, inexacte entraine l'élimination de la participation.
Les personnes n'ayant pas justifié de leurs coordonnées et identités complètes ou qui les auront fournies de façon inexacte ou mensongère seront disqualifiées, tout comme les personnes refusant les collectes, enregistrements, utilisations et traitements des informations à caractère personnel les concernant et nécessaires pour les besoins de la gestion de l'évènement.

Les données à caractère personnel ne seront utilisées que dans le cadre dudit-évènement. La participation à l'évènement implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement, en toutes ses stipulations, des règles de déontologie en vigueur sur internet, ainsi que les lois et règlement applicables jeux et concours gratuits en vigueur sur le territoire Algérien.

Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le règlement entrainera la nullité de la participation.

Les personnes ne pouvant participées à l'évènement sont :
- Les personnes mineures âgées entre 13 ans et 19 ans, n'ayant pas obtenus l'autorisation d'un titulaire de l'autorité parentale ou de leur représentant légal.

La participation à l'évènement implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement, en toutes ses stipulations.

ARTICLE 3 : Principe de l'évènement

Pour participer à l'opération, l'internaute doit :
- Se diriger vers le compte Facebook ou Instagram de la marque Awane et s'abonner
- Commenter la publication en partageant une histoire vécue avec sa meilleure amie

ARTICLE 4 : DESIGNATION DU GAGNANT

Le jeu concours prendra fin le 08 Août 2021.

Une gagnante sera tirée au sort.
Les participantes doivent remplir toutes les conditions de participations pour être désignées gagnantes
La gagnante sera annoncée après vérification de ses coordonnées.
La gagnante remportera un collier en argent pour elle et un collier en argent pour sa meilleure amie qu'elle aura tagué

ARTICLE 5 : Attribution des cadeaux

Les gagnants seront contactés par AWANE et se doivent d'accepter par avance le cadeau ci-dessus mentionné sans pouvoir prétendre à un échange, ou sa contre-valeur en espèce.
La société organisatrice ne peut être tenue responsable pour tous défauts ou défaillances des donations (cadeaux). Ces donations ne pourront en aucun cas être échangées contre leur valeur en espèce ou contre toute autre dotation.
En cas de survenance de force majeure ou d'évènement indépendant de sa volonté, la société organisatrice se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'attribuer aux gagnants un lot cadeau de valeur égale et à caractéristiques proches, de celui prévu.
Si le gagnant reste injoignable dans un délai raisonnable, il sera réputé renoncer à son gain.

ARTICLE 6 : Promotion et publicité

Tous les participants autorisent l'organisateur à reproduire et représenter sur les réseaux sociaux d'AWANE leur nom, prénom et ville de résidence qu'ils auront adressés dans le cadre de leur participation. Ces informations seront fournies à l'organisateur et pas à Facebook.
Pour les mineurs, cela doit se faire avec le consentement du tuteur légal.
Si un participant s'oppose à l'utilisation de ses coordonnées, il doit le faire connaître sans délai à l'organisateur en envoyant un courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse citée plus haut.
Du seul fait de l'acceptation de son gain, le gagnant autorise l'utilisation de sa Photo et sa vidéo ainsi que des photos prises lors de la remise du prix, en cédant ses droits d'image, d'utilisation et d'exploitation à l'Organisateur afin qu'il les publie sur l'ensemble de ses réseaux sociaux et le site web .

ARTICLE 7 : Résiliation

Si l'Organisateur devait annuler, écourter, reporter ou modifier les conditions générales de l'évènement, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, sa responsabilité ne pourrait être engagée de ce fait. L'Organisateur se réserve le droit d'annuler cet évènement à tout moment sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les participants.

ARTICLE 8 : Attribution de compétence

Les participants sont soumis à la réglementation Algérienne applicable aux évènements. L'utilisateur peut faire appel à l'ARPCE en cas de litige.
Tout litige qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux compétents

ARTICLE 9 : Limitation liée à l'utilisation d'internet

Il est expressément rappelé que internet n'est pas un réseau sécurisé. La société organisatrice ne saurait donc être tenue pour responsable de la contamination par d'éventuels virus ou de

l'intrusion d'un tiers dans le système du terminal des participants au concours et déclinent toute responsabilité quant aux conséquences de la connexion des participants au réseau via le site.

ARTICLE 10 : Informatique et données

En participant à l'Évènement, le participant déclare être informé et accepte que ses données personnelles puissent être utilisées à des fins d'enquête, d'analyses ou dans le cadre d'opérations commerciales et marketing direct par le groupe Faderco, son réseau commercial ou ses partenaires commerciaux offrant un service pour le compte des premiers. Toutefois, le participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition au traitement des données à caractère personnel le concernant, sur simple demande à formuler par courrier adressé au service commercial de Faderco spa se situant à la Zone Industriel les Eucalyptus, lot N°22 route de Larbaa, 16057 Alger-Algérie

ARTICLE 11 : Propriété intellectuelle

Le concept ainsi que tous les éléments de cette opération, le design, les marques et logos sont réputés être la propriété de Faderco Spa. La reproduction, l'utilisation ou l'exploitation de tout ou d'une partie de ces éléments sont strictement interdites.